



MOT du maire



Bonne année 2022 à vous tous!

J'ai comme une impression de déjà-vu. Depuis maintenant 22 mois, nous avons appris à vivre avec cette pandémie. L'an dernier, nous étions pratiquement dans la même situation. L'application des mesures sanitaires fait maintenant partie de notre quotidien et nous avons su nous adapter. Je ne sais pas pour vous, mais en ce qui me concerne, j'ai opté pour faire différemment. J'ai renoué avec les activités extérieures, hiver comme été. Les communautés de la Baie-des-Chaleurs offrent un terrain de jeu unique et c'est à nous d'en profiter. Au plaisir de se voir sur la promenade, dans le secteur des vieux ponts, dans les sentiers de Saint-Siméon et de Caplan ou sur une pente de ski!

Comme chaque année, nous rendons disponibles la patinoire extérieure, l'anneau de glace et les différents secteurs de marche. Profitez-en au maximum! Comme nouveauté, l'équipe des loisirs vous propose de réserver la glace du Centre récréatif Desjardins et la piscine gratuitement durant la période de fermeture. Il s'agit d'un bon moment de faire des activités avec votre bulle familiale.

Les séances publiques sont revenues en mode virtuel à huis clos et les enregistrements sont disponibles sur le site Internet de la Ville. Pour ceux et celles qui souhaitent poser des questions, vous avez jusqu'à 16 h la journée de la séance. Vous avez aussi la possibilité de poser vos questions après la séance en vous adressant directement à l'hôtel de ville ou par courriel.

Le conseil municipal est au travail. Depuis le retour des Fêtes nous avons entamé le transfert des dossiers et nous identifions les priorités d'action ainsi que les orientations pour chacun. Nous devrions aussi débiter un processus de mise à jour de la politique de développement de la Ville. Il s'agit d'un exercice indispensable qui va permettre aux nouveaux conseillers d'influencer le développement de la Ville.

Le lundi 10 janvier débutaient les réservations de la saison 2022 au Camping Plage Beaubassin. Durant la

BONAVENTURE EN IMAGES



Photo : Mélanie Poirier

première semaine nous avons eu une augmentation de 4 % des réservations longs séjours et une augmentation de 10 % des réservations régulières. Nous affichons déjà complet pour les terrains 3 services durant les vacances de la construction. L'équipe des loisirs confirme que tout s'est très bien déroulé et le système de réservation a bien fonctionné malgré le fort achalandage.

Je terminerai en vous parlant de la rivière Bonaventure. Certains d'entre vous ont sûrement entendu ou lu des informations concernant la situation du Malin. Je tiens à vous rassurer que nous sommes toujours impliqués dans les discussions entourant la recherche de solutions pour assurer le maintien des activités sur la rivière Bonaventure dans le respect de la ressource et la quiétude des citoyens et citoyennes. La nouvelle organisation Mission Rivière sera un partenaire important. Nous avons déjà débuté notre collaboration sur des projets qui vous seront présentés sous peu.

Merci. Allez jouer dehors!

Roch Audet, maire

Tombée du prochain Courant : 14 février 2022

INFORMATIONS municipales



Comme bien des organisations, la situation sanitaire nous oblige à adapter la façon dont nous donnons les services à la population. Dans cette optique, nous avons pris la décision de conserver les bureaux municipaux ouverts, par contre, nous demandons aux citoyens de limiter au maximum leur venue au bureau. La majorité des employés sont en télétravail et d'autres sont présents en alternance en fonction des situations. Les employés sont toujours joignables par téléphone ou par courrier électronique. Le retour à la normale se fera selon les recommandations de la Santé publique. Suivez nos réseaux sociaux et l'actualité de notre site Internet.

PROJETS MUNICIPAUX

L'équipe de la Ville travaille présentement à la planification du déménagement des bureaux municipaux dans le cadre du projet de rénovation de l'hôtel de ville. Nous serons en mesure de vous informer sous peu de l'endroit choisi et de la durée de la période de déménagement. L'objectif est d'offrir un site central, accessible à tous et permettant de donner des services efficaces à la population.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 7 février 2022 à 20 h. Elle se tiendra virtuellement et à huis clos et sera enregistrée pour être diffusée dès le lendemain sur le site Internet de la Ville de Bonaventure dans la section *À propos / Conseil municipal* sous l'onglet *Visioconférences des séances du conseil*. L'ordre du jour sera disponible le vendredi précédent en fin de journée, également sur le site Internet, dans la même section, sous l'onglet *Ordres du jours et procès-verbaux*.

POUR JOINDRE NOS DIRECTIONS

Téléphone : 418 534-2313 | Postes et courriels :

Direction générale François Bouchard	Poste 225	directiongenerale@villebonaventure.ca
Direction adjointe Amélie Nadeau	Poste 230	mairie@villebonaventure.ca
Loisirs Julie Loubert	Poste 231	directionloisirs@villebonaventure.ca
Service incendie Sam Arsenaault	Poste 206	pompiers@villebonaventure.ca
Travaux publics Yanis Quimper	Poste 213	travauxpublics@villebonaventure.ca
Urbanisme Simon Carrothers	Poste 233	urbanisme@villebonaventure.ca

GREFFE



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Toute question à poser ou document à déposer ayant trait à l'ordre du jour doivent parvenir à la greffière de la Ville de Bonaventure avant 16 h le jour de la session ordinaire par courriel à mairie@villebonaventure.ca ou par téléphone au 418 534-2313.

Toute question subséquente aux séances du conseil tenues à huis clos peut être transmise également à la greffière de la Ville aux mêmes coordonnées. Les questions seront partagées au maire et aux conseillers pour discussion lors de la séance suivante.

SERVICE incendie



MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, un nombre élevé d'intoxications au monoxyde de carbone se produit sur le territoire québécois. Ce phénomène survient plus particulièrement lors des saisons froides, lorsque les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime. Les combustibles tels que le bois, le propane ou le mazout, souvent utilisés pour alimenter les appareils de chauffage ou de cuisson, peuvent être la source d'une émanation de monoxyde de carbone. Il est donc fortement recommandé d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone dans votre résidence, pour votre sécurité!

URBANISME



PÊCHE BLANCHE

Vous êtes amateur de pêche sur glace et vous souhaitez installer une cabane de pêche? Afin que tous puissent pratiquer leur activité de façon responsable et sécuritaire, vous devez vous procurer un permis. Cette autorisation est exigée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il n'y a pas de frais reliés à ce permis et il est valide pour une période de 5 ans.

Pour vous procurer ce permis, vous devez contacter le service de l'urbanisme au 418 534-2313, poste 233 ou à urbanisme@villebonaventure.ca.

Et n'oubliez pas que vous avez une responsabilité environnemental! Merci d'enlever tous les objets, matériaux et accessoires avant la fonte des glaces!

URBANISME



PRATIQUE DE LA MOTONEIGE

La neige étant arrivée, il y a lieu de rappeler certaines normes et différents enjeux pour le bon déroulement de la saison de motoneige :

- La pratique de la motoneige sur les terrains privés doit être autorisée par les propriétaires ;
- Certaines cultures dans les champs agricoles peuvent être endommagées par le passage de motoneigistes ;
- Les sentiers balisés sont toujours à privilégier ;
- Le fait de faire du bruit susceptible de troubler la paix du voisinage est considéré comme une nuisance par le règlement municipal R2019-723 (appliqué par la Sûreté du Québec).

Nous vous remercions de votre collaboration!



TRAVAUX publics



PROCÉDURES LORS DE TEMPÊTES HIVERNALES

Lors de tempêtes importantes, les routes Forest et Ignace-Babin sont fermées à la circulation dès le début de la tempête. Ces routes deviennent rapidement dangereuses et difficiles à entretenir. De cette façon, l'équipe de déneigement peut concentrer ses énergies à conserver l'état des autres routes à un niveau acceptable sur une plus longue période.

Pour des raisons de sécurité, il est possible que nous devions procéder à la fermeture d'autres secteurs à la circulation. Dans ces situations, nous vous demandons de rester en sécurité à la maison. Si vous vivez, durant cette fermeture, une situation d'urgence, composez le 911, les services d'urgence sont en mesure de réagir efficacement. Nous avons les équipes, les équipements et les procédures pour intervenir.

Surveillez la page Facebook de la Ville pour vous tenir informés. Le système d'alerte à la population vous informera également selon le moyen de communication choisi si vous avez coché l'option *Fermeture de routes et travaux*. Inscrivez-vous sur le site Internet!

LA PAROLE aux organismes



BIOPARC DE LA GASPÉSIE

Le Bioparc vous invite à son safari photo hivernal le 5 février à 12 h 30. Bénéficiez des connaissances d'un photographe pour en apprendre plus sur les subtilités de la photo animalière et profitez d'une randonnée hivernale pour faire des photos. Accompagné d'une biologiste, vous en apprendrez plus sur les animaux de la région. Les participants pourront soumettre leurs photos pour un concours. Information au bioparc.ca.

MISSION RIVIÈRE

Annulation de l'assemblée du 1^{er} février

L'assemblée générale de fondation de Mission Rivière qui devait avoir lieu 1^{er} février doit être annulée pour respecter les consignes sanitaires reliées à la COVID-19. Une nouvelle date sera présentée sous peu.

PLACES EN CPE

Le ministère de la Famille devrait procéder à la mise à jour de son « *Tableau d'estimation de l'offre et de la demande de places en services de garde* » vers la mi-février. C'est à partir, entre autres, des données de *La Place 0-5* (portail pour inscrire un enfant sur la liste d'attente) que le ministère met à jour ce tableau et qu'il octroie de nouvelles places. Il est donc important que les parents de notre région qui ont un besoin en services de garde y inscrivent leur enfant. lplace0-5.com

CAISSE DESJARDINS DE LA BAIE-DES-CHALEURS

La Caisse Desjardins de la Baie-des-Chaleurs a lancé un appel de candidatures afin de pourvoir 5 postes au conseil d'administration, dont 2 dans le secteur de Bonaventure et Saint-Siméon. Renseignez-vous à la Caisse ou au desjardins.com/caissebaiedeschaleurs pour connaître les détails. L'appel de candidatures se déroule jusqu'au 7 février.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Connaissez-vous la popote roulante?

La popote roulante est un service qui consiste à livrer un repas chaud et équilibré à une personne âgée et/ou handicapée, lui permettant ainsi de demeurer dans sa communauté. La livraison se fait 1 à 2 fois/semaine. Chaque repas comprend la soupe, le plat principal et le dessert et coûte 5 \$. C'est un complément essentiel au soutien à domicile et il permet un répit aux proches aidants. Informations au 418 752-5577, poste 3.

ACTIVITÉS en bref



ACTIVITÉS EN PLEIN AIR

Défi château de neige

Voici une belle idée pour jouer dehors en famille, sortez vos pelles, vos accessoires, et construisez un château de neige en famille! Jusqu'au 14 mars, envoyez une photo de votre construction à defichateaudeneige.ca pour participer et gagner un des nombreux prix régionaux! Un tirage surprise aura également lieu parmi les participants de Bonaventure.

Secteurs pour la marche

Comme chaque année, le secteur des vieux ponts est déneigé et accessible aux marcheurs. Les pistes multifonctionnelles des avenues de Louisbourg et Boishébert sont également des choix sécuritaires pour vos balades à l'extérieur!

Patinage animé à l'anneau de glace



C'est le retour de l'animation du samedi à l'anneau de glace! De 13 h à 16 h, du 5 février au 5 mars, lorsque la météo le permet, la Ville de Bonaventure vous offre de l'ambiance musicale pour votre patinage!

ACTIVITÉS LIBRES ET EN BULLE FAMILIALE

En raison des restrictions pour la tenue d'activités de groupes, l'équipe des loisirs met à votre disposition plus de choix d'activités non organisées pour la baignade et le patinage libre. Des locations privées gratuites avec votre famille (certaines conditions s'appliquent) et plusieurs choix de plages horaires pour les activités libres sont offerts. Consultez notre site Internet ou notre page Facebook pour les horaires et faites votre réservation!

MUSÉE ACADIEN DU QUÉBEC

Le Musée présente la 2^e production de la série *Maisons Mémoire* mettant en lumière la fabuleuse histoire de *La maison de Mme Rose*. L'histoire de cette maison est intimement liée à celle de son jardin. Cultivé depuis plus de 130 ans dans la route Henry à Cullen's Brook (Bonaventure), il fut l'allié de 4 familles et le témoin de l'évolution de l'agriculture domestique au Québec.

Horaire et informations :

museeacadien.com - 418 534-4000

LOISIRS culture, tourisme et vie communautaire



PROCHAINES FORMATIONS À LA PISCINE MARYLÈNE-PIGEON

Premiers soins Général et Sauveteur national

Restez à l'affût sur notre page Facebook ou sur notre site Internet! Ces deux formations arrivent à grands pas!

Si vous voulez être certain de ne pas passer à côté ou si vous avez des questions, contactez la coordonnatrice aquatique, Patricia Lauzé, aux coordonnées plus bas.

Médaille de bronze

Cette formation est la première étape pour devenir sauveteur. Elle débute le 29 janvier et il reste encore quelques places. Les participants doivent avoir 13 ans au dernier cours le 16 avril et compléter le niveau Junior 10 ou en démontrer les compétences.

Information et inscription au 418 534-2313, poste 232 ou par courriel à piscine@villebonaventure.ca.

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Nouvelles bénévoles

En 2022, l'équipe de bénévoles de la bibliothèque s'agrandit! Nous souhaitons la bienvenue à Josée Arsenault, Lise Carrier, Rosanne Hudon, Geneviève Lemoyne, Élyse Tremblay et Lauralie Poirier.

Nouveau look

Lors de votre prochaine visite à la bibliothèque, prenez le temps de monter à l'étage pour voir le nouvel espace pour les adolescents. Nous avons profité de ce remue-ménage pour modifier l'ordre de classement des documentaires adultes. L'identification au bout de chaque rayonnage vous permettra de découvrir la grande diversité de sujets disponibles. Qui sait, peut-être serez-vous intéressé par l'un d'eux?



Concours – Empruntez un documentaire

Pendant tout le mois de février, les adultes qui empruntent un documentaire courent la chance de remporter un certificat cadeau de 40 \$ chez un commerçant de Bonaventure.

Activités à la bibliothèque

Les heures du conte, les rencontres du Club de lecture et les activités prévues pour *La nuit de la lecture* sont annulées en raison des restrictions sanitaires.